

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 785

Artikel: Mythologique ou pragmatique : GRI : innover le monde de la finance :
GRI : des éléments moteurs

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

expérience qui doit avoir ses responsables qui y engagent nommément leur autorité, une expérience dont on doit faire le bilan critique, et qui, si elle s'avère stérile, doit pouvoir être interrompue. Il serait plus utile de définir les critères de contrôle d'une telle initiative publique que de s'y opposer. Qui a peur du risque?

A. G.

MYTHOLOGIQUE OU PRAGMATIQUE

GRI: innover le monde de la finance

Avec la GRI, la Confédération se propose d'encourager l'innovation en aidant les PME à accéder aux moyens financiers nécessaires à l'évaluation et au développement de produits, procédés ou services à technologie avancée, ainsi qu'à leur introduction sur le marché. La garantie est octroyée aux pourvoyeurs de fonds: personnes privées, sociétés de capital-risque, institutions de financement et de cautionnement. Pour bénéficier de cette garantie, les entreprises doivent remplir quatre conditions: ne pas occuper plus de 500 personnes; fabriquer et développer des produits à technologie avancée; le chef d'entreprise et le bailleur de fonds doivent assumer ensemble au moins la moitié du risque; enfin, le projet doit avoir de bonnes perspectives de commercialisation.

CONTESTATION ET RÉPONSES

La GRI est contestée, avant tout pour des raisons idéologiques et de principes. Il convient de passer en revue les griefs généralement formulés à son égard.

La liberté d'entreprendre est menacée. Un tel argument est sans fondement: les entreprises resteront

toujours maîtresses du jeu; elles décideront d'investir ou non, de recourir ou non à la GRI.

Les risques d'échec vont croître en matière d'innovation. Les conséquences d'un échec éventuel étant prises en charge par la collectivité, la GRI inciterait des entrepreneurs à se lancer dans des projets comprenant des risques inconsidérés. Certes, il existera toujours une entreprise ou l'autre pour illustrer ce genre d'argument. Mais tout projet exige l'engagement de fonds propres de 20 à 30%, ce qui dissuade les entrepreneurs de les perdre à coup sûr. *La GRI est un cadeau aux banques.* Le recours à la GRI, pour des projets d'innovation à haut risque, exige l'engagement de moyens propres et de crédits bancaires traditionnels; il y a donc partage du risque entre trois partenaires, ce qui se justifie dans ce type d'investissements.

Des capitaux-risques sont disponibles et accessibles pour les PME. Les initiatives prises dans ce domaine par les grandes banques restent timorées en matière de risques industriels; celles des banques cantonales de la Suisse romande (voir encadré), du fait de leurs moyens réduits, limitent le nombre de projets d'innovation pris en considération. Les coopératives de cautionnement sont souvent très actives mais travaillent essentiellement

avec des commerçants, des artisans et des entrepreneurs des secteurs traditionnels. Enfin, il faut rappeler que des industriels vaudois renommés (qui soutiennent la GRI), tels l'ingénieur Kudelski ou Georges Rochat de Valtronic, ont souvent fait état de leur difficulté d'accéder à ces sources de financement pour le développement de leur technologie de pointe.

D'autres mesures sont possibles pour répondre aux besoins du capital-risque. L'utilisation des fonds provenant de l'épargne obligatoire, des allègements fiscaux, l'ouverture de bourses aux actions de PME sont des propositions fréquemment avancées; elles auraient toute leur valeur si elles étaient opérationnelles et efficaces dans un bref délai. Or, de nombreuses résistances se font jour à leur sujet et de longues procédures doivent intervenir avant leur concrétisation et il y a urgence en matière de financement de capital-risque.

La GRI est l'une des réponses. Elle a le mérite de pouvoir fonctionner rapidement. Limitée dans le temps, elle permettra d'accumuler des expériences dans ce domaine. L'innovation ne devrait pas être la seule affaire des industriels; elle concerne également le monde de la banque et de la finance.

À PROPOS DU CAPITAL-RISQUE

Par capital-risque, il faut entendre les fonds dont l'entreprise dispose à long terme et qui prennent en charge une part des risques de l'entrepreneur, tant d'ailleurs quant au succès qu'à l'échec éventuel. La substance de l'entreprise — les actifs — ne répondent qu'en dernier ressort du capital-risque (après désintéressement de tous les autres créanciers). Depuis quelques années, des initiatives sont prises par les banques cantonales dans ce domaine. Ce sont:

Genève, qui a fait œuvre de pionnier avec la création — par la Banque hypothécaire du canton — d'une part, d'une société PME-Finances au capital de cinq millions qui accorde des prêts à moyen terme par la voie du cautionnement industriel et, d'autre part, d'une société de capital-risque, Gesplan, qui assure l'examen et surtout le suivi des projets. *Neuchâtel*, où la Banque cantonale a affecté 2,5 millions (renouvelables) au capital-risque et où une société de capital-risque (SOFIP, financement industriel et participation) a été fondée conjointement par des partenaires privés et par les autorités neuchâteloises.

GRI: des éléments moteurs

Les représentants des cantons les plus touchés soutiennent la GRI. Comme illustration, l'intervention Schaffter (DC) en juin 1984 au Conseil des Etats. Il relève les engagements pris dans le canton du Jura pour aider l'industrie et l'innovation et qui s'élèvent à 27 millions de francs. L'Etat prend à sa charge 800 000 francs d'intérêts par an sur des capitaux constitués pour le soutien à l'industrie, ce qui représente un effort considérable pour un petit canton, «entré en fonction sans réserves».

L'intérêt que les cantons les plus touchés attachent à la GRI est aussi un élément du choix.

NOUVEAUX PROJETS

Le soutien des pouvoirs publics peut développer, avec d'autres facteurs, des effets positifs et multiplicateurs. A titre d'illustration, le bilan de «l'aide financière aux régions dont l'économie est menacée».

Vaud, où l'initiative revient à la Banque cantonale qui a mis cinq millions (renouvelables) à disposition du capital-risque et à l'Office vaudois du commerce et de l'industrie qui a créé le Groupement pour la promotion du capital-risque chargé d'examiner et de suivre les projets.

Jura où la Banque cantonale a fondé Promindus SA, société de capital-risque dotée d'un capital de 500 000 francs.

Ces initiatives ont plusieurs traits communs. Leurs moyens réduits limitent sérieusement le nombre de leurs affaires. La GRI va certainement accroître leurs possibilités de développe-

Décisions mars 1979 à mai 1983

	1979	1980	1981	1982	1983	Total
Coût total des projets (en mio. de Fr.)	24,5	110,4	67,6	168,2	46,6	417,3
Sommes cautionnées (en mio. de Fr.)	6,3	33,3	18,3	26,1	11,2	95,1
Nouveaux emplois (selon dossiers de requête)	220	720	500	620	120	2220
Types de projets:						
- Nouvelles implantations d'entreprises étrangères	2	10	8	7	1	28
- Fondation d'entreprises indigènes	1	1	1	10	3	16
- Projets d'innovation	5	10	3	9	5	32
- Projets de diversification de la région de l'entreprise	9	27	16	25	10	87

ment. Actuellement, elles sont contraintes d'accorder leur préférence aux projets bien élaborés provenant d'entreprises connues. Les projets retenus relèvent plus souvent du cautionnement classique, du capital-risque conventionnel que de l'innovation technologique de pointe. Chaque projet fait généralement l'objet d'un suivi de la question après que le financement ait été accordé. Ces expériences sont trop récentes pour en tirer un bilan significatif. Leur existence apporte en tout cas la preuve du besoin du capital-risque en Suisse et de la nécessité de la garantie fédérale contre les risques à l'innovation.

HAUTE TECHNOLOGIE EN SUISSE

Des enquêtes statistiques effectuées aussi bien aux Etats-Unis que dans les services de l'OCDE permettent de connaître la part de chaque pays dans le commerce international des produits de haute technologie.

Comme toujours, ces données doivent être interprétées avec prudence. Deux précautions donc, quand on lit le tableau qui suit. La part au marché doit tenir compte de son extension: un recul en pour-cent n'est pas un recul absolu. En outre, les machines outils et les machines textiles — domaines dans lesquels la Suisse occupe une position forte — ne sont pas comprises dans les statistiques. *Part des exportations suisses dans les importations de produits hautement technologiques des pays de l'OCDE (en %)*

Groupes de produits	Part moyenne du marché	
	1963/71	1971/81
Aéronefs et composants	0,2	0,2
Machines de bureau, ordinateurs et machines comptables	2,3	1,3
Machines et installation industrielles, sans moteurs et turbines	5,6	5,2
Appareils de télécommunications et composants électroniques	1,7	1,3
Instruments et outils scientifiques, y compris l'horlogerie	19,8	12,1
Produits pharmaceutiques	16,9	14,1
Matériaux plastiques et synthétiques, et leurs sous-produits	1,9	1,5
Moteurs et turbines	4,0	2,3
Agrochimie	4,0	4,1
Produits chimiques industriels anorganiques	0,8	0,7
Emetteurs et récepteurs de radio et de télévision	1,0	0,8

Tableau révélateur d'une position forte, maintenant, de l'industrie chimique, du recul de l'horlogerie et de la bureautique.